

L'Avenir Commercial

5 FR. 20 C. PAR AN
(52 Numéros)
Etranger : 7 fr. 80
10 cent. le numéro

DES ALPES-MARITIMES
AGRICOLE ET FINANCIER

POUR UN AN 5 FR. 20
(52 Numéros)
Etranger : 7 fr. 80
10 cent. le numéro

INSERTIONS : 25 CENT. LA LIGNE
mesurées au lignomètre de 7 points

TARIFS SPÉCIAUX
pour les traités semestriels et annuels

Paraissant le Dimanche à Nice & dans toutes les localités du Département

DIRECTEUR-GÉRANT : VICTOR GARIEN

CORRESPONDANTS A PARIS :

Agence Ewig, 9, rue d'Amboise-Richelieu
(52 Numéros)
Von Oven & C^o, 52, rue d'Aboukir
Agence Havas, 8, place de la Bourse

ENVOIS D'ESSAI

L'AVENIR COMMERCIAL est envoyé, pendant un mois, à titre d'essai, à toute personne que le journal peut intéresser. Les quatre premiers numéros sont absolument gratuits.

Les personnes qui, après avoir pris connaissance du journal, ne désireraient pas s'abonner, sont instamment priées de rendre au facteur l'un des exemplaires reçus, accompagné de sa bande, en y inscrivant la mention : Refusé.

Un reçu de 5 francs 20 cent. pour l'abonnement d'un an, sera présenté par le facteur à toute personne qui n'aura pas refusé le journal après réception des 4 premiers numéros envoyés.

SEMAINE POLITIQUE

La grande préoccupation du moment en France, c'est le ministère nouveau. On sent une volonté ferme qui le préside, et l'on se demande où cette volonté nous conduira et par quels moyens elle entend nous y conduire. Ce que tout le monde comprend très bien, c'est que ce ministère est résolu à réformer. Mais le programme qu'il se propose d'appliquer n'est pas encore connu, car on ne peut véritablement prendre au sérieux l'informe déclaration de M. Gambetta à la Chambre, le lendemain du jour où il a été appelé au pouvoir.

Il faut, paraît-il, s'attendre à de grandes surprises. Ce règne a, lui aussi, sa grande pensée, ou plutôt il en a plusieurs ; et ces grandes pensées, les voici : 1^o établissement d'un impôt sur le revenu ; 2^o conversion de la rente ; 3^o rachat des chemins de fer. Voilà quel serait le véritable programme du gouvernement. C'est, on le voit, tout une révolution économique ; et l'on n'attendrait que la reconstitution du tiers du Sénat pour arriver à constituer dans les deux Chambres des majorités favorables à ces grands desseins.

Pendant de l'importance de ces grandes réformes, M. Gambetta serait décidé à faire ployer et au besoin à briser toutes les résistances qui s'opposeraient à leur réalisation. De puissantes forces financières ont déjà été fort rudement malmenées ; et le brusque déplacement de M. Denormandie comme régent de la Banque de France a scandalisé toute la haute finance. Les syndicats qui mènent la Bourse témoignent de leur mécontentement secret en maintenant les cours de nos rentes à un taux suffisamment stationnaire et assez bas pour qu'on puisse l'appeler un taux de méfiance. Mais M. Gambetta est un lutteur ; et peu lui importent les colères de la haute banque.

Quant à l'Assemblée, le président du Conseil prétend tenir dans sa main une majorité qu'il veut soumettre et dévouée à sa politique. Il emploiera vis-à-vis d'elle les procédés habituels de M. Thiers et jouera de la démission tant qu'il le faudra pour faire triompher ses résolutions. Déjà nous avons eu un avant-goût de cette tactique dans la séance du 8 décembre. Il s'agissait de faire voter les crédits affectés aux deux nouveaux ministères créés par décret du Président de la République, le ministère des beaux-arts et le ministère du commerce. M. Ribot, le rapporteur du projet de loi, s'est honoré en revendiquant pour le Parlement l'initiative de pareilles créations. Mais il n'en a pas moins fallu subir l'impitoyable loi des majorités, et 380 voix se sont finalement prononcées pour le gouvernement. Encore une victoire pour M. Gambetta. Puisse-t-elle ne pas être une victoire à la Pyrrhus !

L'attitude prise par le chef du pouvoir ministériel afflige les partisans du régime parlementaire ; et les doctrinaires du journal *Le Temps* commencent à hocher la tête. Toute la question, à nos yeux, est de savoir si le pays est véritablement sûr pour les trois grands réformes économiques dont nous avons parlé. Dans ce cas, le plus sage et le plus patriotique, pour les Assemblées, sera de seconder le gouvernement dans cette œuvre difficile en lui accordant un appui sérieux et réfléchi.

Quant aux diverses mesures par lesquelles les ministres de M. Gambetta ont prêté à leur administration, telles que la fameuse circulaire aux préfets, les prescriptions relatives à l'enseignement religieux dans les lycées et plusieurs autres réformes minuscules, on peut dire que ce sont les bagatelles de la porte ! v. g.

SALONIQUE

ET
SON AVENIR COMMERCIAL (1)

Salonique, en Macédoine, s'élève en amphithéâtre au fond d'un admirable golfe compris entre les caps Vardar et Karabournou, dans une des plus heureuses positions commerciales qu'il soit possible d'imaginer. Vue du pont du yacht, Salonique produit un effet charmant. Le vieux château qui la domine, ses murailles crénelées flanquées de tours, ses maisons de toutes couleurs, blanches, roses, rouges, jaunes avec volets verts, étagées sur le versant d'une délicieuse colline, ses nombreux et sveltes minarets, ses jardins verdoyants, ses cimetières ensevelis dans de sombres plantations de cyprès lui donnent un aspect des plus pittoresques et des plus gracieux ; mais l'intérieur ne répond pas à son extérieur. Ses rues, en effet, sont sales et horriblement pavées. Ses maisons, la plupart en bois, quoique fort pittoresques, sont d'un aspect triste et misérable ; un grand nombre d'entr'elles sont ornées de miradores, comme en Andalousie. Le bazar est fort intéressant à visiter ; il renferme de grandes richesses.

La population de Salonique, composée de Turcs, de Bulgares, de Grecs et de Juifs, avec leurs costumes respectifs, s'élève à 100,000 habitants environ. C'est entre les mains des Grecs et des Juifs qu'est tout le commerce de la ville.

On compte à Salonique un grand nombre de fabriques de coton, de maroquins, de tapis et de soieries fort renommées en Orient.

Salonique possède un grand nombre de mosquées, quelques ruines romaines et une très grande quantité d'inscriptions, que nous avons visités sous la conduite d'un Cavas doré sur toutes les coutures qui nous fut envoyé, à titre d'honneur, par le gouverneur de la province.

Les mosquées sont presque toutes d'anciennes églises byzantines converties au culte musulman. Je ne décrirai ici que les principales, celles qui m'ont le plus frappé. Ce sont *St-Dimitri*, *St-Georges* et *Ste-Sophie*.

St-Dimitri, du V^e siècle, bâti en briques revêtues de marbre, était jadis la Basilique ou la Métropole de la ville ; elle fut convertie en mosquée en 1397 par Bayezid. L'édifice est précédé d'un bel atrium carré, au centre duquel s'élève une fontaine de marbre blanc qui sert à l'ablution des croyants.

L'intérieur est divisé en cinq nefs ; celle du milieu est soutenue par deux rangs de colonnes aux chapiteaux corinthiens à forme byzantine, séparés de trois en trois par des pilastres carrés, réunis par une balustrade de marbre blanc. Parmi ces colonnes six sont en granit rouge et les autres de marbre blanc ou de vert antique. Cette nef, terminée par un hémicycle, est éclairée par cinq fenêtres séparées par des colonnes.

Chaque nef latérale est formée par un atrium quadrangulaire qui s'élève jusqu'au

toit par deux rangées de galeries. Les galeries des bas-côtés sont divisées en deux nefs secondaires par un rang de colonnes.

L'abside est éclairée par trois grandes fenêtres séparées par des colonnes. Les colonnes des galeries supérieures sont ioniques, celles des galeries inférieures corinthiennes. Celles-ci sont de vert antique.

Les arcs de l'édifice sont pour la plupart en plein cintre. Les deux qui séparent les deux atriums intérieurs du chœur sont à ogives ; ils reposent sur un pilier carré.

Le tombeau de *St-Dimitri*, en l'honneur duquel le temple fut élevé, est placé dans le bas-côté de gauche près du narthex. — La voûte est formée par une charpente à proportions majestueuses ; elle est éclairée par des ouvertures rondes ou en losanges.

St-Georges est de forme circulaire, de là le nom de *Rotonde* qu'on lui a donné. Dans les murs intérieurs de l'édifice sont disposées, suivant les angles d'un octogone régulier, huit grandes chapelles cintrées, prises dans l'épaisseur du mur. Cette épaisseur, qui est de huit mètres, était nécessaire pour supporter la vaste coupole qui surmonte l'édifice.

Le côté le plus intéressant du monument est, à mon avis, les mosaïques émaillées sur verre de la grande rotonde et de quelques-unes des chapelles placées dans les angles de l'octogone.

Les mosaïques byzantines de la grande voûte, assez dégradées, sont divisées en huit compartiments ; elles représentent des sujets d'architecture, à savoir des portiques soutenus par des colonnes resplendissantes de pierreries. De chaque côté de ces portiques on voit des personnages revêtus de chlamydes, les mains et le visage élevés vers le ciel dans l'attitude de l'adoration.

Les mosaïques des voûtes de trois chapelles dessinent des saisons avec fruits et oiseaux.

Le mirhab n'offre aucun intérêt.

Cette mosquée est très mal entretenue ; on dirait une étable toute remplie de paille dans laquelle pullulent des légions de puces dont plusieurs se sont attachées à nos jambes en nous accompagnant jusque dans le yacht.

Sainte-Sophie, — ancienne métropole de Thessalonique, fut construite sous Justinien, d'après le plan de *Sainte-Sophie* de Constantinople, par l'architecte *Anthémios*.

Elle est en brique et en pierre de taille ; les parois du mur intérieur sont revêtues de marbre blanc.

Un magnifique narthex dont les arcs aigus reposent sur neuf colonnes de vert antique aux chapiteaux mauresques, précède la mosquée.

A l'intérieur douze colonnes byzantines de vert antique supportent un double rang de galeries.

La coupole est tapissée d'admirables mosaïques émaillées sur verre à fond d'or. Elles occupent une surface de 157 mètres carrés environ et représentent l'ascension du Christ au milieu des apôtres dont les costumes aux couleurs éclatantes se détachent nettement sur un fond d'or.

Dr M. MACARIO.

(La fin au prochain numéro).

EXPOSITION NATIONALE A TURIN

L'excellent journal de Turin, *La Rassegna del Commercio*, publie dans son dernier numéro, la nouvelle suivante :

Plus de cent notabilités du commerce, de l'industrie, de la finance et des Sociétés locales se sont réunies au siège de la Société Promotrice de l'Industrie dans le but de poser les bases d'une grande Exposition nationale italienne qui aurait lieu à Turin en 1884. Elles ont décidé, à l'unanimité, de faire un appel au patriotisme concourus de tous les citoyens pour fixer les bases de cette exposition nationale, industrielle, artistique et agricole et procéder immédiatement à la nomination des membres qui doivent composer le comité provisoire, afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise.

Nous ne doutons pas que cet appel soit entendu et nous félicitons les notabilités commerciales et industrielles de Turin de leur initiative.

LES VILLES ET CANTONS

DES ALPES-MARITIMES

Nous recevons la lettre suivante :

Des bords du Loup, 8 décembre 1881.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu attentivement les deux immenses articles de M. Léon Terrin sur la ville et le territoire de Grasse où tout n'est, d'après lui, que lumière, vie et parfums. Ma parole d'honneur, à lire cette hyperbolique description, on se croirait ramené en plein Paradis terrestre, moins le serpent, bien entendu, qui, dans la circonstance, se trouve remplacé par un serpent de cathédrale. Il faut en rabattre, Monsieur le Directeur. Sans rien contester du talent littéraire de l'auteur, sans vouloir discuter les chiffres qu'il vous donne pour établir la bénignité du climat et pour constater la prodigieuse fécondité de la végétation, je puis vous assurer qu'il y a des côtés obscurs que le peintre a, volontairement ou involontairement, laissés de côté. C'est le cas ou jamais de répéter, avec l'un des personnages d'une opérète connue : *Trop de fleurs ! Trop de fleurs !*

C'est à croire que vous n'êtes jamais allé à Grasse, car autrement vous n'auriez pas laissé dire dans votre journal que cette ville aux rues tortueuses et enchevêtrées comme les galeries d'une éponge puisse jamais devenir une station d'hiver. Rien de moins cosmopolite que cette cité et surtout rien de moins amusant. Il ne faut pas vingt-quatre heures de séjour pour y être en vahai par le spleen et il n'y a qu'un moyen de s'y plaire, c'est de la quitter au plus tôt.

Pardonnez-moi, Monsieur le Directeur, de venir ainsi brutalement détruire vos illusions ; mais je crois qu'il est de votre devoir d'un journal sérieux de ne pas induire en erreur, par des appréciations exagérées, les étrangers qui auraient confiance en vos affirmations. La réclame a ses limites, et une once de vant mieux qu'une tonne de flatteries.

Dans une petite note qui précède les deux grands articles de M. Léon Terrin, vous parlez de la vive intelligence des habitants de Grasse (je ne la conteste pas ; ils ont en l'art de s'enrichir) ; mais vous semblez croire que chacun d'eux est un petit Inard ou un petit Fragonard, sous prétexte que ces deux grands hommes sont nés dans le pays. Il faut en rabattre encore, Monsieur le Directeur ; et je suis en mesure de vous édifier sur le dilettantisme artistique de nos bons Grassois.

Si vous ne craignez pas d'ajouter quelques ombres au tableau trop flatté que vous avez tracé, je me mets à votre disposition pour vous adresser quelques lettres sincères sur Grasse et ses habitants, que je signerai du pseudonyme de circonstance.

JACQUES SOUTERRAIN.

Nous ne partageons pas les opinions pessimistes du spirituel et frondeur écrivain qui nous adresse la lettre ci-dessus. Nous croyons à l'avenir de Grasse ; nous l'avons dit et nous le répétons encore. Si toutefois notre correspondant veut se renfermer dans les limites d'une sage critique, nous accueillerons volontiers, dans l'intérêt de tous, ses communications. Nous n'acceptons pas de diatribes ; mais nous sommes amis de la vérité et nous serons toujours heureux de le prouver.